



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

Communiqué de presse
Juillet 2025

Décret sur la formation des collaborateurs d'agents immobiliers : le professionnalisme ne s'improvise pas

La réaction d'Éric Allouche, Directeur exécutif du réseau ERA Immobilier

Après plus de dix ans d'attente depuis la loi ALUR, la décision du Conseil d'État marque un tournant décisif pour notre profession. L'obligation faite au gouvernement de publier, avant le 25 août 2025, un décret sur la formation des collaborateurs d'agents immobiliers n'est pas seulement une victoire juridique : c'est une avancée pour la qualité de service et la confiance des consommateurs.



Chez ERA Immobilier, nous avons toujours considéré que la compétence est la clé de la crédibilité. Depuis des années, nous formons nos collaborateurs selon des standards exigeants, car un négociateur bien formé, c'est un professionnel plus efficace et capable de conseiller avec justesse.

Les pistes actuellement envisagées – 42 heures de formation initiale obligatoire dans les six mois suivant l'embauche, combinant présentiel et distanciel, complétées par 42 heures de formation continue tous les trois ans – vont dans le bon sens. Elles sont équilibrées, réalistes et respectent la diversité des parcours professionnels.

Il est temps désormais de passer des intentions aux actes. Que le Conseil d'État doive rappeler l'État à ses obligations légales est regrettable et traduit une inertie préjudiciable à toute la filière. Nous appelons le gouvernement à tenir ses engagements et à publier sans délai ce décret tant attendu.

ERA Immobilier soutient pleinement cette évolution, car elle élève les standards de la profession et protège les consommateurs.

À propos de ERA Immobilier :

Créé en 1971 aux États-Unis, ERA Immobilier est l'un des plus importants réseaux de franchise d'agences immobilières dans le monde. Présent dans 37 pays, il emploie plus de 43 000 collaborateurs dans plus de 2 300 agences. En Europe, le réseau est présent dans 20 pays avec 1 100 agences, dont 425 en France. ERA Immobilier est certifié par le Bureau Veritas pour ses services et ses engagements envers ses franchisés. Le réseau est membre de la FFF (Fédération Française de la Franchise), et adhère à la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier). François Gagnon est Président de ERA Europe et ERA France.

Contact Presse Galivel & Associés

Doriane Fougères – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>